



Litige avec propriétaire

Par **hd06ful**, le **29/10/2014** à **16:40**

Bonjour, il y a quelque mois mon propriétaire a engagé des travaux sur le toit de mon habitation, durant ces rénovations, les ouvriers ont endommagés mon antenne satellite et nous a empêché d'exercer pleinement notre activité (bar/tabac/PMU) car nous ne pouvons plus capter la chaîne pour les courses de chevaux. Nous avons fait venir un technicien pour résoudre le problème puis avons envoyé la facture et le détail des pertes de profits subit durant ce laps de temps à notre agence immobilière. Après envoi du courrier notre propriétaire nie les faits et refusé de payer pour la réparation de la parabole et les pertes de profit.

Donc j'aimerais savoir quelles sont mes possibilités pour être indemnisé, au moins pour la réparation de la parabole.

Par **cocotte1003**, le **29/10/2014** à **18:54**

Bonjour, il fallait prévenir votre bailleur par LRAR et lui demander de réparer la parabole pour qu'il prenne en charge les frais. C'est celui qui commande qui paie, cordialement